

DÉFI 1

Faire face aux conséquences sur l'organisation des soins à l'hôpital et en ville

Maîtriser l'augmentation du flux de patients à l'hôpital

1 - Adapter les moyens et compétences des unités d'hospitalisation de jour (HDJ)

- Mettre en place des modèles d'étude prospectives sur l'évolution de la file active.
- Mettre en place des méthodes et outils de gestion des flux.
- Redéployer progressivement les ressources de l'hospitalisation conventionnelle vers les unités d'HDJ.
- Établir une coopération entre établissements périphériques et centres experts pour créer des plateformes de dispensations décentralisées pour les patients stabilisés.
- Réviser les modalités de remboursement en Hospitalisation à Domicile.

2 - Simplifier les modalités de préparation et de dispensation pour les immunothérapies afin de désengorger la file d'attente des patients

- Démontrer l'absence de risques liés à la manipulation des immunothérapies anti-cancéreuses.
- Démontrer la stabilité des anti-PD1/PDL1 afin de permettre de préparer les traitements la veille.
- Développer des formulations à dose fixe par patient.
- Développer des formulations à administrer en sous-cutané.
- Mettre en place des essais académiques pour définir l'utilisation optimale du traitement.

Adapter le suivi des patients sous traitement

1- Mieux informer les patients et les acteurs engagés dans leur prise en charge à l'hôpital et en ville

- Renforcer l'information des patients.
- Mettre à disposition des cartes « patient sous immunothérapie ».
- Faire de la lettre de liaison une opportunité de vecteur d'information.
- Généraliser le Dossier Pharmaceutique (DP) et le Dossier Médical Partagé (DMP).
- Déployer des outils numériques de télésuivi.

2 - Renforcer la coordination et le suivi en s'appuyant sur de nouveaux acteurs

- Informer et former les médecins généralistes et les pharmaciens.
- Déployer des programmes d'infirmiers en pratiques avancées au sein des établissements référents.
- Mettre en œuvre des points d'articulation « hôpital-ville ».
- Structurer l'accompagnement par les associations de patients.

3 - Organiser la prise en charge des effets indésirables graves

- Développer les Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP) dédiées aux EILI.
- Favoriser la création de réseaux régionaux regroupant les expertises pour la gestion des EILI graves.
- Créer des plateformes téléphoniques régionales.

DÉFI 2

Faire évoluer les compétences et les connaissances

Former les professionnels de santé

- Développer des parcours d'enseignement universitaires ou interuniversitaires en immunothérapies anti-cancéreuses.
- Mettre en place de façon effective et étendue des masters d'Infirmière en Pratiques Avancées.
- Créer un diplôme Universitaire de Sciences Cliniques en Soins en Cancérologie.
- Mieux informer les médecins généralistes.
- Développer des communautés de pratiques locales ou régionales.
- Créer un GPS des bonnes pratiques.

Développer l'accès à l'éducation thérapeutique et structurer le rôle d'accompagnement des associations pour responsabiliser les patients et informer le grand public

- Créer des modules de formation sur l'immunothérapie à destination des associations de patients.
- Créer une plateforme de partage d'expériences dédiée aux associations.
- Développer des initiatives de patients experts.

DÉFI 3

Favoriser l'accès des patients aux traitements

Accélérer l'accès aux essais cliniques et aux traitements

1 - Adapter le cadre réglementaire des essais cliniques aux enjeux posés par la concurrence internationale

- Généraliser la simplification du contrat cadre.
- Réduire les délais d'autorisation pour la mise en place d'un essai clinique.
- Accélérer le recrutement des patients.
- Réviser les indicateurs utilisés pour évaluer les résultats lors des essais cliniques.
- Développer la recherche académique sur la détermination de biomarqueurs prédictifs des patients répondeurs.
- Développer une recherche clinique en pédiatrie plus facile.

2 - Améliorer les processus réglementaires de mise sur le marché des médicaments

- Adapter le cadre réglementaire pour créer les conditions d'un accès précoce sur les extensions d'indications des spécialités d'immunothérapie.
- Évaluer les médicaments par des experts du domaine (ANSM, HAS...).

Faire évoluer les mécanismes de financement de l'innovation thérapeutique

1- Faire évoluer les mécanismes actuels d'évaluation et de fixation des prix des produits de santé

- Adapter les critères d'évaluation du coût de l'immunothérapie par rapport au coût de la chimiothérapie.
- Introduire le paiement à la performance.
- Attribuer un prix de remboursement au parcours de soins sans se limiter au seul coût des traitements.

2 - Réviser les mécanismes de décision de financement de l'innovation thérapeutique

- Créer une enveloppe dédiée pour certains examens complémentaires.
- Réviser les modalités d'agrément et de financement des établissements de santé en fonction de leur expertise.
- Assurer une représentation des patients ou des associations de patients dans les processus d'évaluation, de fixation des prix et remboursement des médicaments.
- Mettre en place une centralisation européenne des décisions de fixation des prix des médicaments.